

CODERS HAUTES-ALPES



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du CODERS 05

**Le mardi 1^{er} avril 2025
à la salle des fêtes de la Bâtie Neuve**

La finalité de cette AGE est de permettre à l'équipe actuelle de travailler en toute transparence et en totale sérénité.

Dans un deuxième temps de compléter l'équipe actuelle, afin de donner au CODERS 05 une nouvelle dynamique.

Ordre du jour :

- Intervention du responsable du CODERS 05, Michel FILLAUD.
- Point financier par le Trésorier Daniel BERARD.
- Points soumis au vote.
- * maintien de la confiance à l'Equipe actuelle jusqu'à l'A.G du mois d'octobre (Vote).
- * Présentation des nouveaux candidats pour compléter le C.A.(Vote).

1 – Intervention du Responsable du Coders 05.

Pour rappel le CODERS 05 est la représentation décentralisée de la FFRS pour les Hautes Alpes.

Le Président au niveau du CODERS a un rôle de Chef d'orchestre il assure la liaison entre les 5 Clubs du département, et les structures de la Fédération (CORERS et FFRS).

Pour cela, il est secondé par les membres élus du Comité directeur, ainsi que d'un Référent formation.

Dans son action : il se réfère aux Statuts et Règlement intérieur.

La situation actuelle de notre CODERS va être modifiée par le départ en fin de saison du Club du CORSAGQ. (Le vendredi 14 mars 2025 lors de son AGE ce Club a pris la décision de quitter la FFRS au 31 août 2025).

Cette décision a été actée par un vote des adhérents de ce club présents lors cette réunion : 73 votants, 60 pour leur départ et 4 contre.

Les véritables raisons de cette situation sont connues de tous, c'est à la fois triste et regrettable.

Donc nous avons dû organiser cette AGE pour répondre à un point précis, et surtout pour permettre de poursuivre l'action du CODERS 05 en toute transparence.

2 – Point financier par le Trésorier Daniel BERARD.

Le Trésorier Daniel BERARD, nous présente la situation comptable arrêtée au 28 février 2025

La situation financière est équilibrée. Elle présente un déficit, du fait de l'aide apportée aux 5 Clubs et du reversement de la part du Coders 05 (14.00€).

Au prochain Codir il sera présenté aux membres, une projection comptable pour le prochain exercice

Merci à Daniel BERARD pour la qualité du travail fourni.

3 – L'A.G.E

Michel FILLAUD ouvre l'AGE

Le nombre des votants représentant les clubs du Coders 05 se répartissent comme suit

- Nombre d'adhérents au 31 août 2024 : 914
- Droits de vote de chaque club :

BARS :	73 Adhérents	5 votes
CERS :	294 Adhérents	9 votes
CORSAQG :	95 Adhérents	5 Votes
RSPG :	365 Adhérents	11 Votes
RSPV :	97 Adhérents	5 Votes,

Soit un nombre de votes total de 35 bulletins. Le CORSAQG n'ayant pas souhaité être présent et donc participer à cette A.G.E ; le nombre de bulletins sera donc de 30..

(Lors du dernier Codir, le Président Richard MAZZELA, ayant démissionné).

« Michel FILLAUD, Vice-président avait indiqué qu'il souhaitait terminer cette année sportive ».

La décision du Codir du 5 décembre 2024 avait été unanime.

Il est donc demandé aux adhérents présents et votants (30 bulletins) à cette AGE,

si OUI ou NON, il souhaite confirmer cette résolution.

Le résultat est de 100 % pour le OUI.(30 bulletins « Oui »)

Michel FILLAUD assurera donc la fonction de Président du CODERS 05 jusqu'à la prochaine A.G. le 2 octobre 2025.

Deux candidats font acte de candidature pour rejoindre le Codir :

- **FERRARA Fabio Sauveur** (RSPG),
 - **GUGERT Marcel.** (RSPV)
- Ces deux nouveaux membres sont cooptés.**

Michel FILLAUD clôture l'AGE.

Il remercie les participants à cette assemblée, et présente le nouveau Référent formation

- **TRON Gilbert** (RSPV)

Une réunion du Codir CODERS 05, anciens et nouveaux membres cooptés va se réunir en comité directeur pour l'attribution des fonctions, et la mise en œuvre de la rédaction des différents documents administratifs (FFR, Sous-préfecture et bancaire).

Fait à gap, le 4 avril 2025

Michel FILLAUD
Président

FERRARA Fabio Sauveur
Secrétaire

Daniel BERARD
Trésorier